Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 19 (1868)
Heft: 6

Artikel: Zurich : comme nous l'avons rapporté précédemment, [...]
Autor: Landolt
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-784463

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dépenses:			
Traitements, instruments, frais de bureau	19,238 fr.	42	cts.
Achat de semences et de plants . .	1,388 »	12	»
Allocation pour le traitement et l'instruction des forestiers communaux . .	5,427 »	—	»
Divers	237 »	67	»
Total	26,291 fr.	21	cts.

Zurich. Comme nous l'avons rapporté précédemment, il a été décidé dans le canton de Zurich que l'on offrirait chaque année aux autorités et aux gardes des communes et corporations propriétaires de forêts, l'occasion de faire une course dans des forêts bien aménagées, dans le but d'instruire par l'exemple et de préparer la voie aux améliorations sérieuses. L'année passée, les autorités communales de tout le canton ont été invitées à se rendre à quatre reprises différentes dans les forêts de la ville de Winterthour, afin d'apprendre à connaître l'aménagement en futaies qui y est pratiqué d'une manière exemplaire. Cette année, les invitations n'ont porté que sur la m oitié du canton, et c'est le Zurichberg qui a été choisi comme but de l'excursion. Le 14 mai, près de 100 conseillers municipaux et gardes-forestiers, ainsi que tous les employés de l'administration forestière, se trouvaient au rendez-vous. Le but de la réunion était principalement de faire connaître aux assistants des taillis composés bien aménagés, et le Zurichberg en fournit amplement l'occasion, tant dans la forêt du chapitre que dans les forêts de la corporation de Hirslanden.

On a consacré une attention particulière aux expurgades de bois tendres que l'on entreprend lorsque le sous-bois est âgé de 5 à 6 ans; les coupes seraient aussi parfaitement en place dans les taillis simples et composés recouvrant un sol aride, où les éclaircies, qui rendraient cependant de bons services, sont ordinairement négligées à cause de la brièveté de la révolutioc; les bois tendres rattrapent plus tard les essences plus dures à croissance plus lente, sans les faire souffrir sous leur gouttière, et sans gêner non plus les jeunes plants introduits dans le but d'améliorer le boisé. Lorsque la révolution est de longue durée, ces coupes de bois tendres procurent un avantage assez graud, sans diminuer sensiblement le produit des éclaircies postérieures, c'est celui de pouvoir conserver jusqu'à l'âge d'exploitabilité, là où il ne croît rien de mieux, les bois blancs qui repoussent après cette première coupe. Cette opération n'occasionne pas de frais, et le plus souvent, elle procure au contraire un produit net assez considérable.

La question de l'amélioration du boisé a amené la discussion

des points suivants: Faut-il employer des plants récépés ou des plants entiers, et à quelles essences faut-il donner la préférence? Les comparaisons faites sur les lieux mêmes ont permis de conclure que les plants récépés méritent d'être recommandés pour ce cas particulier, et cela d'une manière d'autant plus absolue que les conditions locales sont moins favorables à la reprise et au développement ultérieur des plants, et que ceux-ci laissent plus à désirer sous le rapport de la qualité. Quant au choix des essences, la beauté et la vigueur des rejets de frênes et d'érables sont bien propres à faire pencher la balance en leur faveur. On eut cependant aussi l'occasion de constater que ces essences, et particulièrement le frêne, ne justifient cette préférence que lorsque le sol est frais, riche en humus et fertile, et que dans les circonstances contraires on fera mieux de faire choix du charme.

Les avantages que présente la coupe basse ont aussi été généralement reconnus; ces avantages se manifestent surtout chez les frênes et les érables, parce que chacun des rejets qui sont près du sol pousse ses propres racines, de sorte que la souche se trouve avoir une durée presque indéfinie. Mais il faut aussi remarquer qu'un passage subit de la coupe haute à la coupe basse a pour effet de diminuer le produit pendant la première révolution, c'est ce que prouve un jeune peuplement de 6 à 10 ans dans lequel on a, lors de la dernière exploitation, coupé les vieux troncs immédiatement au-dessus du sol. Beaucoup d'entre eux, et particulièrement les souches de hêtres, n'ont plus poussé du tout, et chez d'autres le nombre des rejets et leur croissance laissent relativement beaucoup à désirer.

Les magnifiques baliveaux que l'on observe dans ces forêts montrent que le taillis composé est tout particulièrement propre à produire des pièces de fortes dimensions; c'est pourquoi on fut naturellement amené à discuter sur les moyens d'améliorer le balivage tant au point de vue de la qualité qu'à celui de la quantité. Pour ce qui concerne le choix des essences qu'il convient de réserver pour baliveaux, les hommes de l'art patronèrent en première ligne le chêne et en seconde ligne les résineux, et parmi eux spécialement le mélèze; quant à la méthode à suivre, on fut d'accord pour appuyer sur la nécessité de planter de forts plants immédiatement après la vidange des coupes, et de favoriser autant que possible, lors des éclaircies, le développement de ces futurs baliveaux.

La société eut aussi l'occasion de visiter en passant des futaies et de belles cultures, et l'on peut bien supposer que l'excursion fut terminée par un petit banquet, où la gaîté ne fit pas défaut.

Landolt.